



Rapport d'activité 2012/2013





Sommaire

1. Billet du président	5
2. Commissions	6
Cahier des charges	
Conférence de l'instruction publique (CIP)	
Commission paritaire du statut du personnel enseignant (PE) – B 5 10.04	
Commission paritaire de la pédagogie spécialisée	
Commission de l'enseignement de l'allemand (CEA)	
Commission genevoise de l'enseignement des mathématiques (CEM)	
Commission cantonale d'éducation routière	
Conseil du service écoles-médias (SEM)	
Conférence de l'enseignement primaire (CEP)	
Commission paritaire de la formation (COFOEP)	
Commission pédagogique	
Commission des moyens d'enseignement, des fournitures et des équipements (COMEFÉ)	
Commission de liaison DGEP – Service des loisirs et de la jeunesse (SLJ)	
Commission culturelle	
Commission de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)	
Commission de fonctionnement de l'enseignement primaire	
Groupe de pilotage du réseau d'enseignement prioritaire (REP)	
3. Groupes de travail et séances diverses	12
Groupe de coordination DIP-IUFE (GROCOR-IUFE)	
Comité de programme de l'IUFE	
Assemblée de l'IUFE	
Commission technique stages et emploi (IUFE)	
Commission technique enseignement (IUFE)	
CAS-ECSP	
Séances entre le conseiller d'État en charge du DIP et le comité SPG	
Séances de délégation entre la DGEP et le comité SPG	
Séances avec la direction de l'Office médico-pédagogique (OMP)	
Séance avec l'AGCEP	
Séances avec le GAPP	
Séances avec le Groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique (GEMR)	
4. Affiliations, partenariats	16
Syndicat des enseignants romands (SER) et son comité (CoSER)	
Commission de l'enseignement spécialisé du SER (CES-SER)	
Éducateur – rédaction cantonale	
Fédération des enseignantes et enseignants genevois (FEG)	
Commission du personnel de l'OMP	
Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné	
Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA)	
Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)	
5. Séances internes	19
Comité de la SPG	
Assemblée des délégué-e-s de la SPG (AD)	
Assemblée du personnel de l'Office médico-pédagogique (OMP)	
Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés	
Commission interne horaire scolaire	
Commission interne des maître-sse-s spécialistes en arts visuels (AV)	

Commission interne des maître-sse-s spécialistes en éducation physique (EP)	
Adhésions-démissions	
6. Liste des délégué-e-s	22
7. Rapports des comptes	26
Charges d'exploitation	
Produits d'exploitation	
Bilan au 31 mars 2013	
Fonds de lutte au 31 mars 2013	
Soutien juridique au 31 mars 2013	
Rapports des vérificateurs des comptes	
Site internet – www.spg-syndicat.ch	
8. Abréviations et sigles	32



Société pédagogique genevoise

Comité

Président	Laurent VITE
Trésorière	Jacqueline BATSCHELET
Membres	Carine GUEX, Marina POT BERTRAND, Silvia SFRAMELI, Isabelle MAULINI, Monique OTHENIN GIRARD (+ rédactrice Educateur), Roland PASQUIER, Valérie PRIMATESTA GAUD, Murielle QUENZER, Germain Thomas RODRIGUEZ, Suzanne SCHOEB

Secrétaire	Laurent CHRISTODOULIDIS
-------------------	-------------------------

SPG

14, bd Georges-Favon – 1204 Genève
Correspondance : case postale 5434 – 1211 Genève 11
Tél. 022 329.26.60 – Fax 022 320.67.63
E-mail : spg@geneva-link.ch – secretariat-spg@infomaniak.ch
site SPG : www.spg-syndicat.ch



1. BILLET DU PRÉSIDENT

Des dossiers visibles aux tâches qui se voient le moins

Cette année scolaire est celle où on a voté et accepté les bases de notre nouvelle caisse de pension. Ce débat a été énorme et le résultat en votation aura été l'aboutissement d'un très long processus de discussion et de négociation. Le dossier pour technique et abscons qu'il puisse paraître n'en concerne pas moins tout le monde. Qu'on ait une année ou vingt ans d'expérience, nous cotisons tous pour notre retraite. Cette cotisation constitue un salaire différé, puisque nous capitalisons pour pouvoir bénéficier d'une rente dès la cessation des rapports de service. Ce sont des portes ouvertes que j'enfonce avec bonheur! Ces quelques vérités évidentes servent surtout à insister sur les enjeux énormes qu'il a fallu défendre au mois de mars dernier. Une liquidation des caisses, conséquence probable d'un refus par le peuple de la loi instituant la caisse de pension de l'Etat de Genève aurait coûté très cher à tous les collègues et à l'ensemble de la population. Il faut ajouter que les aspects tout à fait particuliers à l'enseignement primaire constituent une véritable victoire syndicale: le cumul du PLEND et de la rente pont n'était pas gagné d'avance. Les collègues qui partent cette année en retraite anticipée en profiteront pleinement durant cinq années. Les suivants en bénéficieront aussi, même si on ne sait pas encore ce que deviendra le PLEND, sauf que s'il perdure, ce sera à des conditions moins intéressantes. Autre point important, le fait de pouvoir travailler au-delà de 62 ans. Chaque année, quelques collègues, femmes pour la plupart, voient arriver le terme de leur activité avec inquiétude, parce que leur rente est réduite pour toutes sortes de raisons. Elles sont souvent pleines d'énergie et sont prêtes à continuer de travailler. Elles pourront désormais poursuivre leur activité et améliorer ainsi leur rente pour une meilleure retraite.



Mis à part ce travail important, très médiatisé cette année, de gros dossiers ont continué de faire l'objet de bien des discussions lors de nombreuses heures de séance: introduction du mercredi matin, introduction des nouveaux moyens d'enseignement, implantation du plan d'étude romand, refonte complète des cahiers des charges des enseignants, chargés de soutien pédagogique, éducateurs et maîtres spécialistes, actualisation du temps de travail, etc. Rien de très spectaculaire, mais un travail de fond, de longue haleine pour maintenir un statut correct pour les enseignants et éducateurs.

Pour le reste, le bureau reste très mobilisé pour tous les collègues qui se trouvent en difficulté dans leur situation professionnelle. Impossible d'en parler en détail, parce que chacune de ces situations individuelles est confidentielle. Mais que ce soit pour des conflits avec des collègues, un directeur, des non-renouvellements de contrats, ou simplement des questions diverses se résolvant plus ou moins facilement, ce sont des heures très nombreuses passées au téléphone, à répondre à des courriels ou en entretien pour écouter les collègues qui en ont besoin et répondre au mieux à leurs questions. Loin de nous l'idée de nous en plaindre, mais nous tenions simplement à souligner ce service aux membres, tout à fait indispensable dans une institution où il semble parfois bien compliqué de trouver quelqu'un qui prenne le temps de vous écouter.

Je termine ce billet par les traditionnels remerciements. Au comité tout d'abord, qui par un engagement volontaire sans faille abat un travail énorme et aide le président dans sa tâche, notamment en lui rappelant les différentes subtilités des nombreux dossiers qu'il faut suivre. Au bureau, Laurent Christodoulidis a su prendre sa vitesse de croisière au niveau du secrétariat. Ce n'est pas le travail qui manque, et là encore, il est précieux pour moi de pouvoir compter sur lui pour tout l'administratif de la SPG. Enfin, et non pas ouf, je tiens à tirer un immense coup de chapeau à notre chère trésorière, Jacqueline Batschelet. Elle quitte le bureau de la SPG après de très nombreuses années (on ne compte plus et ça ne se dit pas pour les dames...). Que dire ? Si ce n'est qu'après Claude Egger, c'est un autre monument de la SPG qui s'en va. Rien, ni aucun mot ne pourra dire ce que nous lui devons. Nos vœux l'accompagnent pour la suite de sa retraite durant laquelle elle va pouvoir réaliser tous ses rêves les plus fous ! La SPG, ce sont toutes les personnes qui de près ou de loin, de façon plus ou moins intense s'engagent au quotidien pour faire vivre les valeurs qui sont les nôtres. Que chacun soit ici remercié pour son investissement au sein de la SPG.

Laurent Vité

2. COMMISSIONS

Cahiers des charges des enseignants

Le cahier des charges des enseignant-e-s demandait une actualisation puisqu'il datait de 1996. Finalement, c'est à une réécriture complète que s'est attelé un groupe de travail. Les séances se sont déroulées dans une bonne ambiance. Après avoir décrit fidèlement le travail d'enseignant-e dans un cahier générique, des sous-groupes ont décrit les spécificités des

diverses fonctions concernées : généraliste, ECSP, MS, enseignant-e spécialisé-e, titulaire de clacc. Le travail est en cours, mais les délégué-e-s ont pu éviter certains pièges, notamment l'inscription des études surveillées dans le temps de travail régulier de l'enseignant-e. *(lvé)*

Conférence de l'instruction publique (CIP)

La conférence de l'instruction publique a présenté des sujets liés à l'un ou l'autre des trois ordres d'enseignement qu'elle réunit lors de cinq à six séances annuelles. Permettant ainsi la diffusion d'informations, cette commission faïtière a suscité des échanges concernant, par exemple : SIGNA qui sert depuis 2008 à recenser annuellement des faits de violence en milieu scolaire, ou concernant EQIP, dispositif mis en place pour la réinsertion de jeunes en rupture et qui consiste à ne pas laisser un jeune de moins de 18 ans sans activité professionnelle ou sans formation. Les réformes en cours au collège de Genève, l'état de situation de l'harmonisation scolaire dans le canton ou encore l'amorce du déploiement de la DGEO à partir de 2013 ont aussi figuré parmi les thèmes abordés. *(mji)*



Commission paritaire du statut B 5 10 04

Les objets traités dans le cadre de cette commission ont concerné surtout les enseignants du secondaire. Un gros point a tout de même mobilisé fortement les délégués de la SPG, c'est la modification du règlement du statut. Il s'agissait d'inscrire le principe de l'annualisation du temps de travail dans le règlement, à savoir 1800 heures et cinq semaines de vacances par année. Nous avons pu maintenir l'utilisation libre du temps de travail pendant les congés scolaires en dehors des 5 semaines de vacances choisies par les enseignants eux-mêmes. Nous avons refusé la possibilité d'organiser de la formation continue sur temps de vacances. Pour l'enseignement spécialisé, nous avons pu garder le même horaire que pour les enseignant-e-s ordinaires et refuser la possibilité de convoquer les enseignant-e-s pour des séances de travail lors de la première semaine des vacances d'été. *(lvé)*

Commission paritaire de la pédagogie spécialisée

La commission paritaire de la pédagogie s'est réunie à deux reprises durant le premier semestre de l'année 2012, en mars et en mai. Pour rappel, cette commission a pour mission d'évaluer les besoins relatifs à la mise en œuvre des prestations publiques comprises dans le champ de la LIJBEP, de veiller à la bonne coordination des pratiques entre les trois ordres d'enseignement et entre ceux-ci et l'OMP, d'accompagner les évolutions de l'action des collaboratrices/teurs de l'OMP et des enseignant-e-s des trois ordres

d'enseignement concernés et d'évaluer les impacts de la mise en œuvre des projets en cours sur les conditions de travail des professionnel-le-s de l'OMP et les enseignant-e-s concerné-e-s et de proposer des améliorations, si nécessaire. La première séance a été consacrée à un état des lieux des différentes commissions et entités consacrées à la pédagogie spécialisée. La deuxième séance a porté sur les points suivants : la cohérence des parcours scolaires des élèves de l'enseignement ordinaire vers l'enseignement spécialisé et des élèves de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire et l'appui en terme de compétences à apporter aux enseignant-e-s et aux éducatrices/eurs. Actuellement, l'absence de régularité des rencontres et leur fréquence largement insuffisante ne permettent pas de mener un travail suivi et cohérent. Il est également important de relever que M. Charles Beer, président de cette commission, n'a encore jamais participé aux réunions. (alfz)



Commission de l'enseignement de l'allemand (CEA)

Le point a été fait sur l'utilisation du classeur Portfolio européen des langues (PEL), outil commun au primaire et au cycle pour l'enseignement de l'allemand. Peu utilisé dans l'enseignement primaire, il n'est pas systématiquement remis aux élèves qui en ont besoin au CO. La mauvaise cote du PEL viendrait d'une méconnaissance de son utilité. Ceci serait une conséquence de problèmes de communication. Une discussion sur le maintien du niveau d'allemand des enseignant-e-s a été menée. L'offre de formation continue ne rencontre pas le succès attendu, mais elle sera reconduite dans ses différentes modalités. Le problème reste donc ouvert. La planification et les outils utilisés pour l'enseignement de l'allemand en 10e ont été présentés : clairs, opérationnels et disponibles sur le Web. (mco)

Commission d'enseignement des Mathématiques (CEM)

La CEM s'est réunie en mai et décembre 2012. Dans le cadre du colloque « Espace Mathématique Francophone », l'exposition intitulée « Les jeux sont faits : hasard et probabilités » mise sur pied en février 2012 a été prolongée jusqu'au 7 avril 2013 au Musée d'histoire des sciences. Une demi-journée d'information et de présentation pour cette exposition avait été prévue pour les enseignant-e-s primaires : elle a dû être annulée, faute d'inscriptions. La 5^e édition de la Semaine des Mathématiques sur le thème « Grandeurs, mesures et optimisation » devrait avoir



lieu en janvier 2014, toutefois l'organisation de celle-ci reste tributaire des disponibilités financières des différents degrés d'enseignement. (cgx)

Commission cantonale de l'éducation routière

Cette commission comprend les partenaires de l'école obligatoire et postobligatoire. Ce sont deux directeurs du primaire qui l'animent. La brigade d'éducation et de prévention (BEP) a vu ses effectifs renforcés et s'est félicitée d'avoir pu rendre visite à toutes les classes du primaire et d'avoir permis à tous les élèves de 8P l'accès à la piste. La BEP est présente sur tous les chantiers et leur travail s'est accru cette année avec celui de la liaison CEVA. Le nombre des patrouilleuses stagne car la Ville dont elles dépendent désormais a limité leur nombre à cent auxquelles s'ajoute une autre centaine travaillant dans les communes. Il a été décidé qu'un jeune élu par ses pairs siégerait désormais à la commission. (mog)



Conseil du service écoles-médias (SEM)

Ce Conseil réunit, à titre consultatif, les représentants des DG, des directeurs d'établissements et des organisations syndicales des trois ordres d'enseignement pour étudier les actions en cours et des projets d'orientation générale relatifs aux systèmes d'information et à la pédagogie MITIC. Parmi les questions concernant également l'enseignement primaire : Les projets prospectifs de pédagogie MITIC (tablettes tactiles, TNI, webcam, etc.) ; Le plan de déploiement des systèmes d'exploitation et des logiciels libres (en cours d'installation au primaire, en phase pilote au CO et PO) ; Cycle de vie des ordinateurs à usage pédagogique (changement tous les 5 ou 6 ans ?) ; Plan directeur du Système d'information Documentation (en cours de validation en vue notamment d'intégrer les ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage dans les centres de documentation). (mh)

Conférence de l'enseignement primaire (CEP)

La Conférence de l'enseignement primaire ne s'est tenue qu'une seule fois cette année. La SPG n'a pas participé à cette séance, afin de répondre présent à la mobilisation du Cartel prévue le même jour. Les deux réunions suivantes ont été annulées par la DGEP. (mqr)

Commission de la formation (COFOEP)

La Commission de la formation se sera réunie cinq fois cette année. Les questions de formation initiale étant traitées en priorité par le Groupe de coordination DIP-IUFE, elle s'est concentrée sur la formation continue et ses évolutions. Un avenant à la convention DIP-UniGe portant sur la

formation continue formalisera à l'avenir la coordination de l'offre et de la demande de formation. On distinguera désormais les formations qualifiantes (catalogue et/ou en établissement) et les formations certifiantes (validées par des crédits et des diplômes). Un certificat d'études avancées (CAS) en soutien pédagogique a été inauguré à l'automne 2012: il réunit 40 ECSP dont la formation est financée par le DIP. Un autre CAS est prévu pour les formatrices/teurs de terrain de l'enseignement primaire, secondaire et spécialisé. La participation à la formation continue a été en baisse cette année: elle a certainement subi la concurrence des projets d'établissement, mais la commission va étudier les autres interprétations possibles. Le DIP estime que le niveau de formation disciplinaire de tous les MS doit être fixé au niveau du bachelors, suivi d'un certificat ou d'un diplôme de formation pédagogique en emploi. Ce qui peut être pertinent pour les disciplines artistiques ne l'est en tout cas pas pour l'éducation physique, qui forme depuis toujours ses étudiant-e-s à la profession d'enseignant-e, à travers une maîtrise. (imi)



Commission pédagogique

Les deux sujets traités au cours de cette année ont essentiellement été l'évaluation et l'horaire scolaire. Pétition, boycott, sondage, rencontre avec la DGEP et discussion élargie avec l'IUFE et le groupe « Bulletin scolaire » n'ont pas abouti à un changement notable du bulletin 1P – 2P. La SPG a réclamé dès septembre 2012 la tenue d'une réflexion sur l'évaluation; la DGEP affirme que le travail est entrepris dans les écoles alors il s'agit d'être très vigilant à ce propos et de maintenir la pression. Depuis la rentrée également, la SPG attend des réponses à propos des interventions des ECSP hors temps scolaire. Le rôle et le fonctionnement des MS Arts et Sports dans l'aménagement de l'horaire scolaire 2014 ont été traités longuement sans aboutir à une prise de décision. La tâche est ardue... (cgrx)

Commission des moyens d'enseignement, des fournitures scolaires et des équipements (COMEFÉ)

Suite au départ à la retraite d'une de nos collègues, deux nouvelles personnes ont rejoint la COMEFÉ. Pour cette année scolaire, les délégué-e-s SPG sont maintenant quatre, deux enseignantes MS, art visuel et activités créatrices sur textile, et deux titulaires de classe en divisions élémentaire et moyenne. Il nous manque toujours un enseignant-e de la division spécialisée, ce qui nous permettrait d'avoir une vision la



plus complète possible sur les besoins de tous les élèves dans l'utilisation des fournitures scolaires. Un enseignant du cycle d'orientation est aussi présent, puisque nous partageons les mêmes fournitures. Nous nous réunissons au rythme demandé par la centrale d'achat de l'Etat, à savoir une fois presque tous les mois. (ape)

Commission de liaison DGEP – Service des loisirs et de la jeunesse (SLJ)

Cette commission ne s'est pas réunie cette année, malgré de nombreuses sollicitations de la SPG. En effet, les sujets d'inquiétude ne manquent pas concernant l'avenir des camps multicolores. (Ivé)

Commission culturelle

Réunis à trois reprises, les membres de la commission ont continué à défendre une préparation plus qualitative que quantitative des activités culturelles choisies par les titulaires. Cette année a été marquée par l'introduction des nouvelles modalités d'inscription pour les 150 activités du catalogue École & culture. Le dispositif a été entièrement informatisé et un temps d'adaptation sera sans doute nécessaire. Quatre rencontres ainsi qu'un questionnaire sur l'accès à la culture ont connu peu d'échos auprès des enseignant-e-s. La Commission n'a pas manqué de remercier Dominique Catton et Christiane Suter pour leur remarquable travail effectué à la direction du théâtre Am Stram Gram. (ctan)



Commission ELCO

L'introduction du mercredi matin provoque une inquiétude certaine chez les responsables et les enseignant-e-s LCO, quant à l'occupation des classes et au souci de ne pas alourdir l'horaire de l'écolier. Déjà expérimentés auparavant, des enseignant-e-s LCO continueront à s'impliquer pour l'accueil des élèves et de leurs parents allophones de 1P avec les enseignants genevois lors de la première semaine de la rentrée. Avec le soutien de la coordinatrice du Pôle Migration (SCOP), les enseignant-e-s LCO ont bénéficié d'un large choix pour leur formation, dont une introduction aux nouveaux moyens d'enseignement du français. Un projet de valorisation des cours LCO suit son cours, à petits pas faute de moyens; cela n'empêche pas des enseignant-e-s de bonne volonté de se réunir en sous-commissions pour lui donner forme. (gtrz)

Commission de fonctionnement de l'enseignement primaire

Cette année encore, il a été question du processus EVALEX. La SPG a encore questionné vigoureusement l'autonomie des établissements. Pour

l'heure, La Direction générale estime que le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire donne satisfaction. En outre le projet DIAMs visant l'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans les établissements, actuellement en phase pilote, a été largement présenté. Si la SPG se positionne idéologiquement en faveur d'un tel dispositif, elle demande que de vrais moyens soient mis à disposition pour le réaliser. Pour terminer une analyse de l'Observatoire concernant le passage des élèves de la 8P à la 9CO a mis en lumière les faiblesses de notre système de notation. La SPG estime que ce n'est pas à l'enseignant-e primaire d'évaluer en vue de sélectionner pour le CO. (vpgd)



Groupe de pilotage du réseau d'enseignement prioritaire

Ce groupe n'a pas étudié d'objets spectaculaires cette année. Un rapport sur la fonction d'éducatrice/teur dans le REP a permis une fois de plus de souligner l'importance de cette fonction dans les écoles concernées, en appui du travail des enseignant-e-s. Le conseiller d'État s'est montré très assidu lors de ces séances, preuve qu'il attache une importance particulière à ce projet. Le REP a vécu une journée bien appréciée généralement par les participant-e-s au mois de février. Au même moment sortait un rapport de synthèse du SRED, mettant en évidence des résultats en demi-teinte, surtout du point de vue de la progression des résultats des élèves dans le REP. Le rapport fait état de légères améliorations, à confirmer dans la durée. Des assises du REP sont prévues en septembre, ce sera une nouvelle occasion de faire un bilan de l'ensemble du projet, étendu au CO depuis la rentrée passée. (lvé)

3. GROUPES DE TRAVAIL ET SÉANCES DIVERSES

Groupe de coordination DIP-université (IUFE)

C'est un groupe qui traite de beaucoup de sujets en lien avec la formation initiale des enseignants secondaires. Une demi-journée de bilan de l'IUFE a été organisée en automne dernier pour faire le point de la formation initiale du primaire. Les problèmes soulevés lors de cette séance n'ont pas encore trouvé de réponses et ne sont pas abordés non plus dans le groupe de coordination. Il est vrai que la formation à l'université pour les enseignant-e-s primaires existe depuis longtemps et que la transformation de la structure s'est faite dans la continuité de l'ancienne formation dite « LME ». Cette année encore, beaucoup de dossiers d'étudiant-e-s ont été éliminés sur la base des compétences en langue. (lvé)

Comité de programme de l'IUFE

Ce comité traite de tous les problèmes en lien avec la formation initiale des enseignant-e-s primaires. L'intérêt de la participation de la SPG dans ce comité est d'être très au courant des enjeux de la formation initiale du primaire, depuis le tronc commun jusqu'au master en enseignement primaire, en passant par le certificat en enseignement primaire. Les problèmes abordés sont souvent internes à l'université et la SPG n'a que peu de choses à dire. C'est au moins un lieu où nous pouvons être en contact avec l'association des étudiant-e-s et les enseignant-e-s universitaires, ce qui permet des contacts réguliers avec les actrices/eurs de la formation initiale ! (lvé)

Assemblée de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)

Cette instance réunit les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et le personnel administratif de l'IUFE. Les associations professionnelles siègent comme invitées. Au cours des 8 séances annuelles, les travaux ont porté sur les questions des formations initiale et continue des enseignant-e-s primaires et secondaires. Par exemple : les effectifs d'étudiant-e-s pour les différentes disciplines scolaires, l'accès aux places de stage, la structure des études pour l'enseignement secondaire, etc. À l'heure actuelle, l'IUFE délivre essentiellement les diplômes suivants : certificat complémentaire en enseignement primaire (CCEP); maîtrise en enseignement spécialisé (MESP); maîtrise spécialisée en enseignement secondaire (MASE). La formation de base d'un enseignant-e secondaire dure donc six ans, cinq ans pour un enseignant-e spécialisé-e, quatre ans pour un enseignant-e primaire généraliste. (imi)

Commission stage et emploi (IUFE)

Trois séances ont réuni six membres représentant la DGEP, l'IUFE, la SPG, et l'ADEFEP. Les discussions constructives ont porté sur la formation des enseignant-e-s primaires lors de la transition de la LME au parcours Bachelor + CCEP. Le stage filé, l'introduction d'un nouveau stage de deux semaines en année BSEP3, le fonctionnement annuel du dispositif des stages en responsabilité, la mise en place d'un CAS (certificat d'études avancées) pour les formateurs de terrain, le suivi des étudiant-e-s tout au long de leur formation ainsi que l'élaboration d'un mandat ont été les principales thématiques abordées. La commission souhaite poursuivre sa réflexion sur le partenariat entre enseignement primaire et IUFE dans le but de mieux cerner les enjeux des stages en responsabilité (année CCEP) dans et avec les établissements scolaires. (ctan)

Commission technique enseignement (IUFE)

Après une longue interruption, les réunions ont repris sur un rythme plus fréquent (trois à quatre par année). Ce sont les questions liées au contenu

et à l'évolution de la formation initiale qui sont débattues entre la DGEP et l'IUFE-FEP, avec les deux représentants des associations d'étudiant-e-s ou d'enseignant-e-s. Les débats sont nourris autour des compétences linguistiques et de leur entretien durant la formation initiale, d'une plus grande collaboration entre formatrices/teurs de l'IUFE et coordinatrices/teurs pédagogiques ou encore en ce qui concerne les besoins des jeunes enseignant-e-s après une année : où et comment apprend-on à utiliser le tableau noir à bon escient ? Les activités à mener en salle de jeux ? Ou encore la gestion d'un entretien de parents dans un contexte multiculturel ? Les uns et les autres se renvoient la balle mais ces points sont à clarifier car l'institution attend des enseignant-e-s débutant-e-s qu'elles et ils soient rapidement en maîtrise de ces aspects du métier ! (ssb)



Comité scientifique du certificat ECSP

Ce comité scientifique fait un suivi du programme de certificat pour les ECSP depuis le début. Une première volée de collègues a démarré sa formation. La demande a été forte et tous n'ont pas pu commencer cette année. Une journée inaugurale, avec une conférence sur l'apprentissage de la lecture, a été très appréciée de tous. Les échos des collègues sont tout à fait positifs quant aux apports des cours pour leurs pratiques. Des séances régulières du comité devraient permettre de réguler les problèmes au fur et à mesure que la formation avancera. À noter que le secondaire s'intéresse à cette formation pour la reproduire d'une manière ou d'une autre pour les enseignant-e-s des degrés secondaires. (lvé)

Séances entre le comité et le conseiller d'État en charge du DIP (SPG – DIP)

Lors des rares rencontres avec le conseiller d'État, deux éléments nous échappent constamment : l'agenda de M. Beer et le temps insuffisant pour aborder tous les sujets importants à défendre. La première rencontre se fait comme d'habitude après la rentrée scolaire, de sorte que la SPG s'autorise sans détour à mettre en évidence tous les dysfonctionnements de la rentrée. S'il est une rencontre à mettre en avant, c'est celle du 12 novembre représentative de la dureté des échanges. Autant le DIP a admis l'exactitude des comparaisons intercantionales du SER, autant le conseiller d'État a été tranchant quant au maintien des 28.9 périodes de temps de travail de l'enseignant-e. Quelques jours plus tard, suite à l'insis-



tance de la SPG, le conseiller d'État est revenu sur sa décision : pour la rentrée 2014, on en reste à 28 périodes ! Depuis sa présidence au conseil d'État, la consultation se réduit comme peau de chagrin, et l'envoi de courriers devient une alternative pour mettre sur la table des dossiers tels que la caisse de prévoyance, l'école inclusive, la suppression des temps d'accueil en 3P et dénoncer la dérive d'un Prix suisse des écoles. (gtrz)

Séances de délégation DGEP/SPG

En alternance avec la commission pédagogique, les sujets traités dans ces séances ont parfois passé d'une commission à l'autre. C'est le cas pour l'horaire scolaire 2014. La DGEP et le conseiller d'État ont finalement reconnu les 24 heures de prise en charge globale des élèves par semaine (exit les 28,9 périodes). À ce jour, la grille horaire n'est pas encore arrêtée et la SPG continue de défendre « l'horaire-bloc » pour les enseignant-e-s et insiste sur la nécessité de reconnaître les différentes prises en charge des élèves par les MS. D'autres sujets devront être repris : la mise sur pied et le suivi des projets d'intégration des élèves à besoins particuliers dans le cadre des principes de l'école inclusive, le suivi des projets d'établissement, pour ne citer que ceux-ci. (cgx)

Séances avec la direction de l'Office médico-pédagogique (OMP)

Une délégation de la SPG a rencontré la direction de l'OMP à plusieurs reprises durant l'année 2012. Les relations entre la SPG et la direction n'ont pas toujours évolué positivement au cours de cette année : l'absence de concertation perdue et la communication reste maladroite ou inexistante, le syndicat étant régulièrement mis devant le fait accompli. Les nombreux dossiers en cours, tels que la surcharge administrative, l'augmentation du rendre compte, l'horaire de travail des enseignant-e-s, les formations obligatoires du mercredi matin, la formation des nouvelles/nouveaux collaboratrices/teurs, le remplacement des décharges des responsables pédagogiques de CMP, l'évolution des EFP ont peu ou pas progressé. De plus, la direction ne constitue pas les groupes de travail permettant le suivi de dossiers délicats, comme celui de la mise en place des responsables pédagogiques dans les regroupements. Soit la direction de l'OMP ignore les revendications du personnel, soit elle fait cavalier seul. La SPG a, tout de même, obtenu une avancée significative concernant le cahier des charges de responsables pédagogiques : la suppression des entretiens d'évaluation et de développement du personnel. (alfz)



Association Genevoise des Cadres de l'Enseignement Primaire (AGCEP)

Deux rencontres ont eu lieu entre l'AGCEP et la SPG. Si les deux comités n'arrivent pas encore à faire cause commune sur les dossiers chauds du moment, ces rencontres ont toutefois permis l'ouverture d'échanges concernant les statuts et postures des uns et des autres. Les deux partis ayant tout intérêt à conserver un dialogue constructif entre eux, cette ouverture devrait perdurer. *(mog)*

Séance avec le GAPP

Malgré plusieurs tentatives de la SPG depuis le début de l'année, il n'a pas été possible d'agender la moindre séance entre les deux comités. Nous avions prévu de nous rencontrer à intervalle régulier, mais toutes les propositions de dates ont été écartées par le GAPP. *(lvé)*

Séances avec le Groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique (GEMR)

En 2012-2013, la SPG a rencontré le GEMR à deux reprises: le 30 novembre 2012 et le 18 janvier 2013. Le GEMR a exposé les points à traiter durant l'année scolaire: l'importance du co-enseignement et les conséquences de l'introduction du mercredi main sur le fonctionnement des MS musique et rythmique; préparation de la rencontre avec la DGEP sur ce sujet le 24 janvier 2013; dossier rythmique Jaques-Dalcroze; dotation horaire musique; implémentation du PER et SEREP. *(hnt)*

4. AFFILIATIONS, PARTENARIATS

Syndicat des enseignant-e-s romands (SER) et son comité (CoSER)

Interpellation du comité de la Société pédagogique vaudoise. Une des demandes était que le SER se recentre sur les problématiques romandes et soit plus visible pour les collègues de chaque canton. Message reçu, puisque le comité du SER a organisé une conférence de presse de rentrée sur le thème de l'apprentissage des langues qui a fait grand bruit. L'idée était d'initier une journée de réflexion avec la CIIP pour repenser le concept de l'apprentissage des langues au primaire. Le comité du SER a traité par ailleurs des questions liées aux retraites, le débat étant vif dans presque tous les cantons. Les échanges entre représentant-e-s des divers cantons sont toujours intéressants, parce que nous sommes de plus en plus confrontés aux mêmes questions. Le comité du SER doit se discipliner pour traiter beaucoup plus et mieux ces dossiers pédagogiques transversaux à tous les cantons. *(lvé)*

Commission de l'enseignement spécialisé du SER (CES-SER)

L'intégration scolaire n'est pas un thème nouveau. La réflexion doit cependant être poursuivie en permanence. L'enjeu devient en partie d'arriver à impliquer l'enseignement ordinaire, sans confusion des missions respectives. Avec le concept d'école inclusive développé dans chaque canton et malgré la grande diversité qui subsiste, il s'avère nécessaire de définir une base commune des conditions de réussite pour intégrer le plus grand nombre d'élèves à l'école. Depuis les thèses élaborées par la CES en 2003, le sujet a beau être tourné dans tous les sens, la question de l'octroi de moyens revient comme une condition sine qua non. Et force est de constater que les réponses des autorités à ce propos sont quasi inexistantes. La commission doit déjà réfléchir au thème et à l'organisation de la prochaine journée de l'enseignement spécialisé qui aura lieu en 2014. *(obd)*



Éducateur – rédaction cantonale

L'actualité très riche en 2012-2013 a permis au président et à la rédactrice de remplir aisément les pages de la rubrique genevoise de L'Éducateur. La rédactrice souhaiterait cependant que plus d'enseignant-e-s se sentent appelés à écrire pour ajouter à la diversité des sources et des éclairages. Lus et commentés dans les salles des maître-sse-s et ailleurs, les articles ont permis d'alimenter les débats et de faire évoluer les problématiques liées à la rapidité des changements que l'école genevoise subit. *(mog)*

Fédération des enseignantes et enseignant-e-s genevois (FEG)

Les rencontres régulières de la FEG ont traité, parmi de nombreux sujets, de la nouvelle loi sur les caisses de pension et de la fusion CIA – CEH. Les problématiques récurrentes des formations initiale et continue sont régulièrement discutées en séance DIP – FEG avec le conseiller d'État. Deux enquêtes ont été effectuées: l'une sur « les conditions de travail et santé au travail » et l'autre sur « les chiffres du DIP ». Elles devraient apporter des arguments forts lors des prochaines discussions, en vue de la rentrée 2014 et démontrer à la classe politique, à la presse et au public que depuis 20 ans l'école genevoise dispose de moins en moins de moyens pour répondre aux objectifs de la LIP. *(cgx)*

Commission du personnel de l'Office Médico-Pédagogique (OMP)

Cette commission, réunissant les représentant-e-s des différentes fonctions de l'OMP, rencontre régulièrement la direction de l'OMP. Elle se réunit pour

préparer les rencontres et évoquer les problèmes de l'institution à débattre avec la direction. La SPG comme les autres syndicats est invitée permanente aux travaux de la commission du personnel. C'est un travail difficile, exposé, parce que le dialogue avec la DGOMP est loin d'être facile. Parmi les dossiers difficiles, la question du mandat pour la réécriture du cahier des charges des éducatrices/teurs a été l'objet de nombreuses discussions épineuses. Le manque de suivi des dossiers par la DGOMP est source d'incompréhensions qui ne facilitent pas les négociations. Ce travail avec la commission du personnel permet de renforcer les liens entre les syndicats. *(lvé)*

Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné

Deux grèves (1½ jour en tout), quatre Assemblées du personnel, six AD, autant de manifs, 25 séances du comité, la votation du 3 mars sur la caisse de prévoyance (CPEG), l'absence de budget 2013... cette courte liste suffit à montrer que le Cartel a été plutôt occupé cette année. Au chapitre des dossiers prégnants pour le personnel, il faut noter que le projet SCORE, censé être appliqué en janvier 2013, n'a pas vraiment avancé, ce qui est heureux. En revanche, le PFQ 2013-2016 prévoit la suppression des annuités en 2014 et 2015. Quant au PLEND, il est plus que jamais menacé vu qu'un projet de loi de la droite vise à l'abroger et que le conseil d'État veut de son côté réduire son versement à 3 ans. Par ailleurs, le statut de fonctionnaire est toujours dans le collimateur de la droite... La rentrée sera agitée et le Cartel doit s'engager pour favoriser l'avènement d'une nouvelle majorité au parlement lors des élections générales de l'automne. *(obd)*

Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA)

Les rendements estimés pour 2012 sont les suivants: titres 11,7%, immobilier 6,2%, ce qui porte le rendement moyen de la fortune de prévoyance à 9%. Le taux technique a dû être ramené de 4,5% à 3,5% en raison de normes imposées par la Chambre suisse des actuaires conseils, ce qui a fait baisser le taux de couverture de la Caisse et augmenter ses engagements. Le projet de loi de fusion a été voté par le Grand Conseil le 14.09.2012, non sans avoir subi quelques modifications importantes concernant: le nombre des membres du comité et sa composition, les prestations (mécanisme d'indexation des pensions, âge pivot à 64 ans, durée d'assurance de 40 ans). Suite au référendum du SSP, la loi a été acceptée lors de la votation du 3 mars 2013, ce qui a levé un grand doute sur l'avenir de la Caisse. Enfin, 2012 a vu le départ d'Andrée Jelk Peila, qui a siégé pendant 5 ans au comité CIA. Qu'elle soit ici remerciée pour son excellent travail. Elle a été remplacée par Pierre Pricat. *(fla, dbc, ppt)*

Fonds d'entraide de l'enseignement primaire (FEEP)

Durant l'année 2012, le comité du Fonds d'Entraide, composé de sept membres, s'est réuni régulièrement pour répondre aux diverses demandes et gérer le fonds (suivi des dossiers, information aux membres...). 13 personnes ont fait appel au fonds et le montant total des prêts accordés est de CHF 159000, soit une augmentation de CHF 43000 par rapport à 2011. Chaque école a reçu, fin 2012, une nouvelle affiche de format A3 rappelant aux enseignant-e-s l'existence du fonds et où l'on peut trouver les informations nécessaires en cas de besoin, soit le site SPG ou la page d'accueil de «Petit Bazar». Pour rappel, toute personne ayant payé sa cotisation de CHF 30 prélevée automatiquement sur le salaire du mois d'octobre est membre du FEEP. *(mft)*



5. SÉANCES INTERNES

Comité de la SPG

Lors de ses séances hebdomadaires, le comité a travaillé sur plusieurs dossiers sensibles. L'introduction du mercredi matin a ainsi nécessité un suivi détaillé, afin de défendre au mieux l'ensemble de la profession. La révision du cahier des charges de l'enseignant-e a demandé une analyse fine des modifications voulues par la DGEP. La réflexion autour de l'évaluation s'est poursuivie ainsi que celle concernant le cahier des charges des responsables pédagogiques et thérapeutiques à l'OMP. Des moments de travail supplémentaires ont été nécessaires, afin de préparer les différentes commissions et instances de concertation. Les situations difficiles rencontrées par les membres de la SPG durant cette année ont également été traitées et suivies de près par le comité. *(mqr)*



Assemblée des délégué-e-s de la SPG (AD)

L'AD a traité trois sujets principaux tout au long de l'année: l'horaire scolaire, le nouveau bulletin scolaire (1P-2P) et la surcharge de travail (administrative). Des inquiétudes relatives à l'organisation de l'horaire de l'enseignant-e sur quatre jours et à l'aménagement à l'intérieur de celui-ci ont été exprimées. Ces points vont être suivis de près. Les délégué-e-s ont voté l'envoi d'une lettre à Charles Beer pour dénoncer la suppression des temps

d'accueil en 3P. Ils ont également voté une prise de position dénonçant l'obligation pour les MS de présenter les objectifs du PER à leurs collègues. L'AD a validé l'organisation d'une séance sur le thème de l'évaluation en 1P-2P, en présence de la DGEP. Suite aux appels infructueux, le bureau cherche toujours une personne pour le renforcer. (*rrh*)

Assemblée du personnel de l'Office médico-pédagogique (OMP)

Ces assemblées ont pour but de soutenir le travail de la commission du personnel. Les sujets de débats sont exposés à tous les membres du personnel qui prennent des positions défendues par la commission du personnel en séance avec la direction. Deux séances ont eu lieu cette année, dont une réservée à la question du cahier des charges des éducatrices/teurs. C'est cette assemblée qui a décidé de dépêcher 6 délégué-e-s dans le groupe pour défendre la fonction et le travail des éducatrices/teurs, quelle que soit la structure dans laquelle elles ou ils exercent : CMP, REP, etc. (*lvé*)

Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés

Cette année encore, la commission interne, ouverte à tous les membres SPG concernés par l'enseignement et l'éducation spécialisés, s'est réunie régulièrement et a clairement relevé que la situation au sein de l'office médico-pédagogique (OMP) reste préoccupante, voire même se péjore. Différentes thématiques ont traversé les diverses rencontres : le cahier des charges des responsables pédagogiques, le cahier des charges des maîtres et des maîtres de l'enseignement spécialisé et des éducatrices/teurs, l'orientation des élèves de l'enseignement ordinaire à la division spécialisée et au sein de l'enseignement spécialisé, l'absence de soutien de proximité, l'augmentation des charges administratives et du rendre compte... La situation au sein de l'OMP nécessite une mobilisation accrue de tous et de toutes pour que l'enseignement spécialisé puisse poursuivre au mieux sa mission auprès des élèves. (*alfz*)

Commission interne horaire scolaire

Depuis le vote en faveur de l'école le mercredi matin avec l'augmentation de l'horaire scolaire pour l'élève, la SPG travaille sur la mise en œuvre de ce nouvel horaire. Pour cela, une commission interne a été créée. Elle ne comprend que deux membres extérieurs au comité et se sera réunie cinq fois cette année. Les échanges d'idées qui la nourrissent aident le comité à étoffer et élargir les arguments qu'il défend. La commission a largement débattu dans le cadre du combat pour l'abandon



des 28.9 périodes par le département. Elle analyse les propositions de modalités du passage à 32 périodes faites par la DGEP. Elle s'inquiète notamment des conditions de travail des enseignant-e-s (titulaires et MS) et de la qualité de l'enseignement (diminution du travail en demi-classe). Elle craint également une hausse des effectifs de classe. (*mpbd*)

Commission interne des maître-sse-s spécialistes en arts visuels (MS AV)

La commission interne MS/AV initiée cette année s'est réunie quatre fois. Les sujets de réflexion étaient nombreux. Sous son impulsion la SPG a obtenu le remplacement des MS dès le premier jour d'absence. Le contenu des heures spécifiques, modifié sans concertation, devrait être renégocié et la SPG continue de demander à la DGEP qu'un groupe de travail soit créé pour débattre de tous les points problématiques concernant les MS. Les deux grands dossiers de l'année que sont le cahier des charges et le nouvel horaire scolaire n'ont été ouverts que vers la mi-mars. La commission interne a désigné un délégué pour les discussions avec la DGEP sur le cahier des charges mais n'a pu être informée que partiellement sur les projets pour la rentrée 2014: clé de répartition, modalité d'intervention etc... (*dklc*)



Commission interne des maître-sse-s spécialistes en éducation physique (MS/EP)

La commission interne MS/EP mise en place cette année s'est réunie deux fois jusqu'ici. Une dernière séance est prévue en fin d'année. Les échanges ont permis aux participants de comparer leurs conditions de travail et de partager leurs préoccupations. Nous avons ainsi constaté de grandes disparités entre les situations. Les heures spécifiques dues à l'établissement ne sont pas toujours comptabilisées de la même manière. La présence aux TTC est parfois facultative, parfois obligatoire, ce qui est ingérable lorsqu'on enseigne dans plusieurs écoles. Les horaires sont organisés par endroits sans tenir compte des besoins spécifiques de la discipline. La commission a décidé d'écrire une lettre à la direction afin de signaler ces dérives et de l'interroger à propos de la mise en place du mercredi matin dans laquelle les MS/EP seront fortement impliqués. (*imi*)

Adhésions-démissions

De mai 2012 à avril 2013, il y a eu 75 adhésions et 93 démissions. Plusieurs de ces démissions sont des membres exclus de la SPG pour non paiement des cotisations ! Le nombre total de membres SPG est de 1449.

6. LISTE DES DÉLÉGUÉ-E-S

AD SPG – bureau : ADAM Stéphane, Reza RAVASH

AD SPG – délégué-e-s : ADAM Stéphane, ALLENBACH Dany, ANDRES Marie-José, ARANDA Florence, BASTOS Sophia, BENGUI Corinne, BLANDIN Christophe, BORNAND Claire, BREDA Katja, BRUN Colette, BURGI Katia, CAPPONI Cécile, CHAMAY-GUIDI Marceline, CHAPPOT Carine, CHEVROT Véronique, CIPELLI Sandra, DANALET Marie-Laure, DECHEVRENS Catherine, DEGOUMOIS BOESIGER Nicole, DEGOUMOIS GONZALEZ Sandrine, DELEZ EMERY Valérie, DEL NOTARO Luca, DESBAILLET GUR Catherine, DESJACQUES Nathalie, DIETRICH Inès, DUMUID Valentin, FERNANDEZ Anne-Lillia, FIORINA Julien, FILLIETTAZ Estelle, FOLLONIER Valérie, FREIDIG Coralie, FURER Anne, GAUD Myriam, GIRARDIN Laurence, GOLAZ Sabine, GLOOR Mélanie, GLORIOSO Laure, GOLAZ Sabine, GONZALEZ Alexandra, GUEX Gabrielle, GYSIN Anne-Catherine, HANNI Aline, HANSELMANN Sonja, HOTTELIER Marc, HUBER Nadia, JAQUIER-STAUH Nicole, JEANDET-MULLER Christelle, JEANDET Pierre, JELK-PEILA Andrée, JOLIVET Lise, JOLTI Magali, KUNZLI LECLERC Dominique, LAMBELET Sophie, LANGER Eveline, LAREQUI Marie, LAVERRIERE Eric, LIPPUNER Catherine, MABILLARD Sandrine, MASO Myriam, MATTMANN Dominique, MAZZAROLO Loris, MELO TETAZ Cynthia, MUSTER YENNI Katia, MUTZENBERG Karine, MUZA Christine, NERFIN SCHALLER Sophie, NOGUEIRA David, NOIRJEAN Valérie, NOVOA LIGABUE Aurea, ORTELLI Florence, PICCAND LATELLA Sandra, PONTE Adolfo, PORCELLI Julien, REYMOND Christine, ROCHAT Françoise, ROD ASMUNI Christine, ROSSIER Geneviève, ROULLET Michèle, SCHREIBER Olivia, SCHATZMANN Béatrice, SIGGEN Gisèle, SIGWART Patricia, STUDLI Nathalie, TERRAPON Patricia, THEODOLOZ Séverine, TIERCY Sylvia, TINGUELY Monique, TINIVELLA AESCHIMANN Catherine, TOZZINI Denise, VERNAIN-PERRIOT Liesbeth, VOEFFRAY Nathalie, WITHOFS Virginie, WITTGENSTEIN Dominique, ZUCCONE Bernard.

Suppléant-e-s : BARRAS Christine, BARBLAN Laurence, BECCERA Francisco, BOURGEOIS Caroline, BOURQUIN Nathalie, BUCHS RODRIGUEZ Layla, BURKHARD PRUNIER Annick, CASTRO Miguel, CHABLAIX PFISTER Katia, COMBE Christine, DA SILVA BARATA Fatima, DELVECCHIO Sabine, DE SOUSA FARIA Maria, DUHOUX MEANGAFO TEKA Sabrina, ECKERT Valérie, FAVRE Caroline, FRIEDLI Isabelle, GIACOMINI Sabrina, GIRARD Catherine, GIORIA Luc, GROSJEAN MANI Martine, HAYOZ Rachel, ISABELLA-VALENZI Deborah, JAQUIER Anne, LASSIEUR Gérard, LECLERC Thierry, LECLERE Laurence, LUISIER Damien, MAU-

RER MABUT Véronique, MASPERO Christine, MASPERO Joëlle, MEGEVAND Françoise MIVILLE Caroline, PELLATON VIGNA Catherine, PFIFFNER Sara, PITTEX Sandrine, RODRIGUES-MENDES Catia, ROTH Jean-Jacques, ROMANENS Caroline, ROTHEN Lucie, SERGI Stéphanie, SOMMA Mélanie, STRAZZA Valérie, TEANO Silvia, THEVENOZ Claire, THONNEY Laure, UNTERNAEHRER Maurice, WAEBER Raphaël, WICKI Audrey, ZURCHER Dominique.

Cartel – bureau : Olivier Baud (présidence)

Cartel – comité : Olivier Baud, Marc Houvet, Laurent Vité

Cartel – Conseil d'État : Olivier Baud, Laurent Vité

CIA – comité : Dominique Blanc, Pierre Pricat, François Lligona

CIA – contrôle de la gestion : Marie-Claire Zbinden

CIA – délégué-e-s : Olivier Baud, Katja Breda, Nicole Dupraz, Laurent Fivaz, Anne Furer, Carine Guex, Marc Houvet, Pascal Hayoz, Serge Kneuss, Magali Jolti, Jean-Michel Moery, Murielle Quenzer, Suzanne Schoeb, Marine Schuway, Laurent Vité, Silvia Zambuto, Anne Sprungli (à vérifier)

Commission cantonale d'éducation routière : Monique Othenin-Girard

Commission consultative du soutien aux élèves en difficultés : Laurent Vité, remplaçante : Monique Othenin-Girard

Commission culturelle : Julien Fiorina, Catherine Tinivella

Commission de l'enseignement de l'allemand (CEA) : Miguel Castro

Commission de fonctionnement de l'enseignement primaire : Dominique Kunzli-Leclerc, Maira Fregna, Monique Othenin-Girard, Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez, Laurent Vité, Silvia Zambuto, Marie-Claire Zbinden (à vérifier)

Commission de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) : Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez

Commission de l'enseignement des mathématiques : Carine Guex

Bureau du fonctionnement : Laurent Vité

Commission de liaison DGEP-SLJ : Julien Fiorina, Magali Jolti

Commission des moyens d'enseignement, des fournitures scolaires et des équipements (COMFE) : Claire Bornand, Florence Ortelli, Adolfo Ponte, Marina Pot Bertrand

Commission du personnel de l'OMP (CP-OMP) : Olivier Baud

Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés : Jacqueline Barbon, Olivier Baud, Julien Casanova, Marie-Laure Danalet, Christine Desnoyers, Anne-Lillia Fernandez (répondante), Luc Lavarini, Marco Manzano, Meritxell Picamal, Alexandre Schwartz, Séverine Théodoloz, Laurent Vité

Commission interne horaire scolaire : Marina Pot Bertrand, Monique

Othenin-Girard, Elodie Viret, Sabine Golaz, Laurent Vité
Commission interne des MSAV: Dominique Kunzli Leclerc, Anne-Marie Weber, Florence Ortelli, Isabelle Tracewski, Roland Pasquier, Suzanne Koehli Fiander, Véronique Chevrot
Commission interne des MSEP: Tous les MSEP
Commission paritaire de la formation: Carine Guex, Eveline Langer, Isabelle Maulini, Laurent Vité, Anne-Marie Weber, Silvia Zambuto (à vérifier)
Commission paritaire de la pédagogie spécialisée: Anne-Lillia Fernandez
Commission paritaire du statut du PE – B 5 10.04: Olivier Baud
Commission pédagogique: le comité
Conférence de l'enseignement primaire (CEP): Isabelle Maulini, Monique Othenin-Girard, Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez, Laurent Vité (1 en plus, à vérifier)
Conférence de l'instruction publique (CIP): Magali Jolti
Conseil du service écoles-médias (SEM): Marc Houvet
Coordination enseignement: Carine Guex, Monique Othenin-Girard, Laurent Vité
Educateur – rédaction cantonale: Monique Othenin Girard
Fédération des enseignantes et enseignant-e-s genevois (FEG): Olivier Baud, Carine Guex, Laurent Vité
Fonds d'entraide de l'EP (FEED) – comité: Nicole Dupraz, Pierre Flammant (trésorier), Martine Francart (présidente), Pascal Hayoz (responsable des dossiers), Serge Kneuss, Brigitte Koller-Hayoz
Comité de programme de l'IUFE: Laurent Vité
Assemblée de l'IUFE: Isabelle Maulini
Groupe de coordination DIP IUFE: Laurent Vité
Séances avec le groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique (GEMR): Roland Pasquier, Laurent Vité
Groupe de pilotage du réseau d'enseignement prioritaire (REP): Laurent Vité
Séances avec la direction de l'Office médico-pédagogique (OMP): Marie-Laure Danalet, Anne-Lillia Fernandez, Luc Lavarini, Séverine Théodoloz, Laurent Vité
Séances avec le GAPP: le comité
Séances entre le conseiller d'État en charge du DIP et le comité SPG: le comité
SER/AD: Jacqueline Batschelet, Olivier Baud, Carine Guex, Dominique Kunzli Leclerc, Isabelle Maulini, Roland Pasquier, Valérie Primatesta Gaud, Monique Othenin, Murielle Quenzer, Germain Thomas Rodriguez, Suzanne Schoeb, Silvia Zambuto, Marina Pot Bertrand

SER – comité (CoSER): Laurent Vité; suppléante: Suzanne Schoeb
SER – Commission pédagogique (CP): Suzanne Schoeb
SER – Commission de l'enseignement spécialisé (CES): Olivier Baud
Site internet: Cédric Blaser (Luisier informatique), Laurent Christodoulidis, Laurent Vité

Nous prions par avance nos membres de bien vouloir nous excuser pour les erreurs ou omissions qui, malgré nos vérifications, subsisteraient dans cette liste. Merci. Le comité

Site internet – www.spg-syndicat.ch

Le site internet SPG toujours là pour vous informer! Un « lifting » sera cependant nécessaire afin d'actualiser certaines données périmées et de clarifier certaines rubriques. Une formation sera programmée cette année avec notre administrateur Web M. Cédric Blaser afin de pouvoir effectuer ces changements le plus sereinement possible. (lcs)



7. RAPPORTS DES COMPTES

	Charges d'exploitation au 31 mars 2013	Budget 2012/2013	2012/2013	Budget 2013/2014
300000	Cotisations SER + autres	170'000.00	172'187.90	174'000.00
401000	OCAS (ex AVS et allocations familiales)	5'000.00	5'761.35	6'500.00
402000	LPP (dès 01.01.1985)	6'500.00	3'515.55	5'400.00
403000	LAA Assurance accidents	700.00	589.55	700.00
404000	APG Assurance maladie perte de gains	5'000.00	1'411.65	2'000.00
410000	Traitement du président	140'000.00	166'979.25	170'000.00
411000	Appointements du secrétaire et autres	64'000.00	63'663.00	55'000.00
412000	Défraiements de fonctionnement	29'000.00	28'300.00	13'700.00
420000	Loyer bureaux et parking	32'500.00	32'255.75	32'500.00
430000	Frais bancaires et postaux	1'300.00	1'169.60	1'300.00
440000	Entretien, réparations matériel et mobilier	7'000.00	5'794.60	6'500.00
450000	Amortissements	5'000.00	5'000.00	5'000.00
460000	Electricité, téléphone	6'000.00	4'808.70	5'500.00
470001	Frais postaux, affranchissement, etc.	7'000.00	4'981.65	6'000.00
470002	Secrétariat - impressions	6'000.00	2'230.60	4'000.00
470003	Abonnements journaux	1'500.00	942.00	1'500.00
480001	Relations	5'000.00	2'519.10	5'000.00
480002	FEG	800.00	1'600.00	1'600.00
480005	Soutien juridique	0.00	3'000.00	0.00
480006	Fonds de lutte	0.00	5'150.40	0.00
480007	Soutien Afrique	7'200.00	6'990.00	7'000.00
490001	Réunions, réceptions Genève	4'500.00	2'481.30	3'500.00
490002	AD et AGE	3'000.00	2'525.00	3'000.00
490003	AGO	14'000.00	11'819.15	13'000.00
490004	Frais de déplacements	7'000.00	5'763.00	6'500.00
	Total des charges d'exploitation	528'000.00	541'439.10	529'200.00

	Produits d'exploitation au 31 mars 2013	Budget 2012/2013	2012/2013	Budget 2013/2014
500001	Cotisations à recevoir	0.00	7'288.65	0.00
500002	Cotisations reçues année courante	480'000.00	485'929.20	500'000.00
500003	Cotisations extraordinaires	0.00	0.00	0.00
600000	Amendes AGO	2'300.00	3'980.00	2'500.00
610000	Dons	0.00	549.00	0.00
620001	Jetons de présence	0.00	1'202.50	0.00
620002	Ristournes et intérêts	1'200.00	1'319.15	1'200.00
630000	FEG	0.00	0.00	0.00
640000	Fonds de lutte	4'500.00	4'644.00	4'500.00
650000	Soutien juridique	14'500.00	13'980.00	0.00
660000	Soutien Afrique	7'100.00	6'990.00	7'000.00
	Total des produits d'exploitation	509'600.00	525'882.50	515'200.00
	./. charges d'exploitation	528'000.00	541'439.10	529'200.00
	Résultat de l'exercice 2011/2012	-18'400.00	-15'556.60	-14'000.00
		PERTE	PERTE	PERTE

Bilan au 31 mars 2013

ACTIFS		PASSIFS	
100001	Caisse I	200000	Transitoires
100002	Caisse II	210000	Capital
101000	Postfinance (ex-chèques postaux)		././ Perte 2012/2013
101001	E-Deposito Postfinance		
102001	BCGE "Epargne"		
102002	BCGE "C/c"		
102003	Banque Coop		
102004	Banque Migros		
103000	Débiteurs		
110001	2 parts sociales BCGE		
111000	Matériel et mobilier		
		118.55	55'759.85
		0.00	
		9'136.18	246'295.13
		5'068.25	-15'556.60
		712.15	
		11'416.85	
		45'094.00	
		189'692.15	
		8'228.05	
		500.00	
		16'532.20	
		<u>286'498.38</u>	<u>286'498.38</u>

Genève, le 04 avril 2013

Jacqueline Batschelet, trésorière

Fonds de lutte au 31 mars 2013

01.04.2012	Banque Coop au 31.03.2012	CHF	44'968.20
31.12.2012	Intérêts nets	CHF	125.80
		CHF	<u>45'094.00</u>
31.03.2013	Résultats de l'exercice 2012/2013	CHF	-506.40
	Solde Banque Coop après versement 2012/2013	CHF	<u><u>44'587.60</u></u>

Charges d'exploitation exercice 2012/2013

14.05.2012	Sté Fiduciaire révision des comptes Fonds de lutte	CHF	1'000.00
07.09.2012	Solidarités 300 tracts Cartel en couleur	CHF	120.00
24.12.2012	Siegrist 15 drapeaux SPG pour cortèges	CHF	2'030.40
08.02.2013	Cartel comité unitaire fusion CIA/CEH	CHF	2'000.00
		CHF	<u><u>5'150.40</u></u>

Produits d'exploitation exercice 2012/2013

10.01.2013	L.Vité don pour grève	CHF	300.00
01.02.2013	L.Vité don pour grève	CHF	150.00
31.03.2013	1398 x CHF 3.00	CHF	4'194.00
		CHF	<u>4'644.00</u>
	Résultat de l'exercice 2012/2013 à rembourser à la SPG	CHF	506.40
		CHF	<u><u>5'150.40</u></u>

Genève, le 04 avril 2013

Jacqueline Batschelet, trésorière

Soutien juridique au 31 mars 2013

01.04.2012	Banque Migros au 31.03.2012	CHF	189'310.05
31.12.2012	Intérêts nets	CHF	382.10
		CHF	189'692.15
31.03.2013	Résultats de l'exercice 2012/2013	CHF	10'980.00
31.03.2013	Solde Banque Migros après versement	CHF	200'672.15

Charges d'exploitation au 31 mars 2013

11.12.2012	Affaire I	CHF	500.00
14.12.2012	Affaire II	CHF	2'500.00
		CHF	3'000.00
31.03.2012	Résultat de l'exercice 2012/2013	CHF	10'980.00
		CHF	13'980.00

Produits d'exploitation au 31 mars 2013

31.03.2013	1398 membres x CHF 10.00	CHF	13'980.00
------------	--------------------------	-----	-----------

Genève, le 04 avril 2013

Jacqueline Batschelet, trésorière

Rapport des vérificateurs des comptes de la Société pédagogique genevoise

Exercice 2012/2013

Conformément au mandat reçu lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2012, nous soussignés, Laurent Fivaz et Dominique Blanc, avons effectué le lundi 08 avril 2013 la vérification des comptes de la Société pédagogique genevoise, tenus par notre trésorière, Jacqueline Batschelet.

Après avoir examiné le compte d'exploitation 2012/2013 et les pièces qui s'y rapportent, ainsi que le bilan au 31 mars 2013, nous pouvons certifier que ceux-ci sont tenus avec rigueur et précision.

Ainsi, nous attestons que les comptes de la Société pédagogique genevoise sont exacts.

Nous demandons donc à l'Assemblée, ici présente, de donner décharge à la trésorière pour sa parfaite tenue des comptes durant le dernier exercice. Nous vous proposons de la remercier par vos acclamations pour son travail et son dévouement.

Les vérificateurs :



Dominique Blanc



Laurent Fivaz

Fait à Genève, le 08 avril 2013

8. ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AAM-SER	Commission des activités artistiques et manuelles du SER	EEDP	Entretien d'évaluation et de développement du personnel
ACT	Activités créatrices sur textiles	ELCO	Enseignant en langue et culture d'origine
AD	Assemblée des délégués	EP	Enseignement primaire
ADEFEP	Association des étudiants en formation enseignement primaire	EPP	Enseignant en période probatoire
AG	Assemblée générale	FAMCO	Fédération des associations de maîtres du cycle d'orientation
AGCEP	Association genevoise des cadres de l'enseignement primaire	FAPECO	Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation
AGEEP	Association genevoise des employés des écoles professionnelles	FEEP	Fonds d'entraide de l'enseignement primaire
AGFE	Association genevoise des formateurs d'enseignant-e-s	FEG	Fédération des enseignant-e-s genevois
AGOER	Association genevoise des organismes d'éducation et de réinsertion	FEP	Formation en enseignement primaire
AV	Arts visuels	FPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
BAEP	Bureau d'accueil de l'enseignement primaire	GAPP	Groupement des associations de parents d'élèves du primaire
BSEP	Baccalauréat en sciences de l'éducation – orientation enseignement primaire	GEMR	Groupe des enseignant-e-s de musique et de rythmique
CAS	Certificat d'études avancées	HARMOS	Harmonisation scolaire suisse
CCA	Centrale commune d'achats	IUFE	Institut universitaire de formation des enseignant-e-s
CCEP	Certificat complémentaire en enseignement primaire	LME	Licence mention enseignement
CCISPH	Commission consultative de l'intégration scolaire des personnes handicapées	LIP	Loi sur l'instruction publique
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	MA	Maître adjoint
CE	Coordination enseignement	MASE	Maîtrise universitaire spécialisée en enseignement secondaire
CEA	Commission de l'enseignement de l'allemand	MESP	Maîtrise en pédagogie spécialisée – orientation enseignement spécialisé
CEM	Commission de l'enseignement des mathématiques	MS	Maître spécialiste
CEP	Conférence de l'enseignement primaire	OMP	Office médico-pédagogique
CES-SER	Commission de l'enseignement spécialisé du SER	OPE	Office du personnel de l'État
CIA	Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève	PAT	Personnel administratif et technique
CIIP	Conférence intercantonale des directrices et directeurs de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	PE	Personnel enseignant
CIP	Conférence de l'instruction publique	PER	Plan d'études romand
CMP	Centre médico-pédagogique	PEL	Portfolio européen des langues
CLACC	Classe d'accueil	PFQ	Plan financier quadriennal
CO	Cycle d'orientation	PL	Projet de loi
COFOEP	Commission paritaire de la formation de l'enseignement primaire	PLEND	Plan d'encouragement au départ anticipé
COMEFE	Commission des moyens d'enseignement, des fournitures et des équipements	PO	Post obligatoire
CoSER	Comité du SER	REP	Réseau d'enseignement prioritaire
CRDP	Centre de ressources et de documentation pédagogiques	RH	Ressources humaines
CSP	Critères socioprofessionnels	SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
DG	Direction générale	SCOP	Service de la coordination pédagogique
DGEP	Direction générale de l'enseignement primaire	SCORE	système compétences-rémunération-évaluation
DIP	Département de l'instruction publique	SEM	Service écoles-médias
ECDIP	Economat du département de l'instruction publique	SER	Syndicat des enseignant-e-s romands
ECSP	Enseignant chargé du soutien pédagogique	SEREP	Service des remplacements
		SFSS	Secrétariat à la formation scolaire spéciale
		SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
		SIEF	Système d'information pour l'éducation et la formation
		SIGNA	Signalement des actes de violence en milieu scolaire
		SLJ	Service des loisirs et de la jeunesse
		SRED	Service de la recherche en éducation
		SSJ	Service de santé de la jeunesse
		SSP/Vpod	Syndicat des services publics